ACCÈS & INFORMATIONS PRATIQUES

LIVRAISONS PENDANT LE MONTAGE

Aucun camion ou véhicule de tourisme ne pourra pénétrer dans le pavillon. Seuls sont autorisés les engins de manutention. L'accès aux aires de stationnement est libre pendant le montage et le démontage en revanche, il devra être écourté au maximum et ne devra pas empiéter sur les voies de circulation et les accès au bâtiment.

Les accès au Parc des Expositions (**porte D**) seront soumis au pré-enregistrement de votre/vos véhicule(s) sur la plateforme dédiée à l'adresse suivante https://logipass.viparis.com et du respect des horaires qui vous seront attribués.

Tous unis pour stopper l'épidémie !

Nous devons désormais pouvoir identifier l'ensemble des personnels présents sur site pendant le montage et le démontage du salon. Chaque personne travaillant sur le montage et/ou le démontage devra donc être préenregistrée à l'aide d'un formulaire accessible via votre Espace Exposant.
Cela est valable pour vos équipes comme pour celles de vos prestataires. Cela permettra de générer un badge de montage/démontage que vous devrez imprimer avant de vous rendre sur site.

Cette démarche permettra en cas de cas COVID, d'accompagner les autorités de santé dans leurs recherches de cas contact, et donc de limiter la propagation du virus. Soutenir les soignants, les efforts du système de santé et stopper au plus vite les chaînes de contamination doit être la priorité de tous.

Seules les personnes munies d'un badge de montage/démontage pourront accéder au site durant ces périodes. Des contrôles d'identité pourront être réalisés : merci de vous munir d'une pièce d'identité.

L'exposant déclare son décorateur sur son Espace Exposant. Cette démarche génère un email au décorateur avec son propre login et mot de passe pour accéder à son espace, où il pourra enregistrer les personnes de son équipe.
Le décorateur pourra ensuite imprimer un badge de montage/démontage pour chacun et/ou leur envoyer par email.

Renseignements sur les accès, la circulation, le stationnement et les enlèvements :
VIPARIS Tél : +33 (0)1 40 68 16 16

AUCUNE LIVRAISON DE MATERIEL NE POURRA ETRE ACCEPTEE EN L'ABSENCE DES ORGANISATEURS ET DEVRA S'EFFECTUER DE 8H30 à 9H00 PENDANT LES JOURS D'OUVERTURE DU SALON. EN PERIODE DE MONTAGE, SUIVRE LES HORAIRES DU PLANNING DE MONTAGE.

Adresse de livraison :

Parc des Expositions de la Porte de Versailles
Salon REEDUCA 2021
Porte D - Pavillon **4**
Nom du responsable stand
N° stand – Téléphone
Place des Insurgés de Varsovie
75015 PARIS, France

ACCÈS & INFORMATIONS PRATIQUES

NB : Pour toute livraison sur site, un responsable du stand est tenu de réceptionner la marchandise. Pour des raisons de sécurité, l'organisation du salon ne peut **en aucun cas** réceptionner et signer le bon de livraison pour le compte d'un exposant. En cas d'absence du responsable du stand lors de la livraison, celle-ci sera automatiquement retournée à l'expéditeur.

SINISTRE OU VOL

• **Dans les 24 heures :** déposer une plainte auprès du Commissariat de Police correspondant au lieu où s'est déroulé le sinistre :
Commissariat de Police : 250 rue de Vaugirard - 75015 Paris - France
Tél. : 3430 ou +33 (0)1 53 68 81 00

• **Dans les 48 heures :** transmettre l'original de dépôt de plainte au Commissariat Général ou à l'issue du salon :
Reed Expositions France
Salon REEDUCA 2021 – Sce. Juridique
52-54 quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex – France

• **Nouveau :** Une lettre plainte en français et anglais est maintenant disponible au poste de sécurité de VIPARIS (pavillon 5.1) pour les exposants souhaitant porter plainte contre X pour vol **sans violence ni effraction**. Viparis se charge de la transmettre sous 24h au commissariat du 15e et au tribunal d'instance.

Temps de transport depuis l'aéroport Roissy Charles de Gaulle :

- 1h : RER B + T3
- 50mn en voiture

Temps de transport depuis l'aéroport d'Orly :

- 30mn : T3 + ORLYBUS
- 15mn en voiture

ACCÈS & INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN :